

# L'INDUSTRIE FRANÇAISE EN 2020

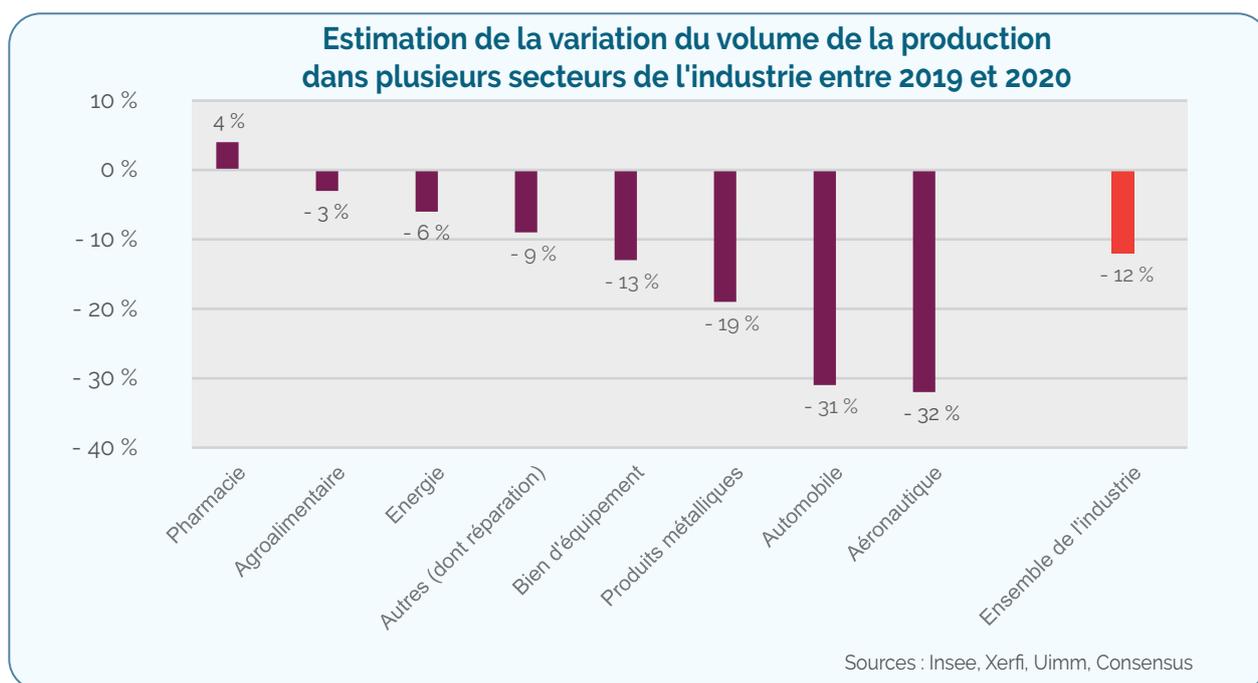
**Les secteurs à fortes interactions sociales paient un lourd tribut à la crise économique : hôtellerie-restauration, évènementiel, loisirs. Les autres ne sont pas épargnés, loin s'en faut ; c'est le cas de l'industrie (et plus particulièrement de la métallurgie) où le niveau d'activité a en moyenne été réduit de moitié lors du premier confinement ; une reprise significative est intervenue à l'été, avant que le second confinement ne vienne la contrarier début novembre. L'ajustement des effectifs s'est surtout porté sur l'intérim, et, le recours à l'activité partielle a atteint des niveaux exceptionnels qui n'ont d'ailleurs rien à voir avec ceux observés pendant la récession de 2009. Nous dressons ici un bilan annuel de l'industrie, à l'aide d'indicateurs clés, dont la production, le commerce extérieur, le marché du travail.**

## Production

Les enquêtes de conjoncture menées par la Banque de France ont permis, au fil des mois, de rendre compte de l'ampleur de la crise économique consécutive à la pandémie de Covid-19. Selon les 8 500 chefs d'entreprise de l'industrie interrogés en avril 2020, l'activité était jugée inférieure de 48 % par rapport à « la normale » dans l'Hexagone, moyenne recouvrant des écarts de l'ordre de 20 % dans l'agro-alimentaire et la pharmacie d'un côté, et, de 67 % dans les autres matériels de transport que l'automobile ainsi que 90 % dans l'automobile de l'autre. À partir du déconfinement, une amélioration sensible s'est engagée, sans que l'écart avec les niveaux d'avant-crise ne soit comblé : fin novembre, celui-ci restait encore en retrait d'environ 10 %, notamment en raison de la situation encore très dégradée dans les secteurs amont de notre branche comme la sidérurgie et, surtout, dans l'aéronautique ; en même temps, l'écart était de 13 % dans les services marchands (2 % dans les services de communication par exemple mais 38 % dans les loisirs et 90 % dans la restauration) et de 3 % dans la construction.

**Entre 2019 et 2020, le volume de la production industrielle devrait décliner de l'ordre de 12 %, la correction en zone euro apparaissant moindre en ligne avec un confinement globalement moins strict que dans notre pays (- 9 % environ).** Ainsi, en France, l'activité est retombée sur son niveau de... 1994, alors qu'elle avait le plus souvent progressé depuis lors, à savoir à dix-huit reprises sur les vingt-six années écoulées. Les moyennes annuelles masquent néanmoins les résultats les plus récents de nombre d'industries : par exemple, l'indice de production du mois d'octobre publié par l'Insee (dernier

connu) a retrouvé son niveau observé fin 2019-début 2020 dans la construction navale, ou bien même dépassé dans le ferroviaire.



## Défaillances

Les statistiques de dépôts de bilan – qui ont souffert quelques mois des perturbations de l'organisation des tribunaux de commerce et du report des cessations de paiement prévu dans des ordonnances publiées fin mars – ont amorcé une remontée en août, avant de repartir à la baisse les deux mois suivants (source : Banque de France). À 187 en octobre dans l'industrie, les défaillances apparaissent donc pour le moment très éloignées de leur niveau moyen des dernières années (330 par mois en moyenne depuis 2014) grâce au maintien des mesures publiques de soutien et aux moratoires prononcés par les banques. De leur côté, les créations d'entreprises, réduites de 55 % entre février et avril, ont augmenté, dépassant même leur niveau de la fin 2019 ; si la distinction entre les micro-entreprises et les autres a été suspendue provisoirement par l'Insee, la part des premières est habituellement élevée (à minima la moitié du total).

## Comptes d'exploitation

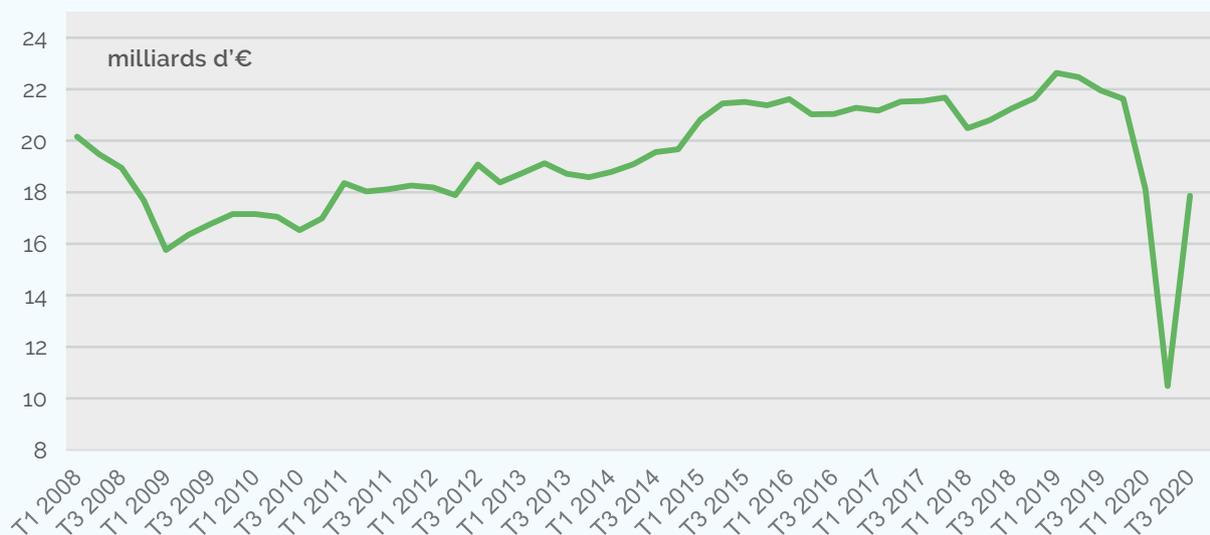
Le recul de l'emploi s'est accompagné de celui du salaire moyen, conséquence du fort recours à l'activité partielle et aux arrêts maladie, dispositifs ayant conduit à substituer aux rémunérations des indemnités non soumises à cotisations sociales et donc non enregistrées dans l'assiette salariale (en comptabilité nationale, celles-ci sont incluses dans le poste des prestations sociales). Entre le second semestre 2019 et le premier semestre 2020, la masse salariale distribuée par les entreprises industrielles a ainsi diminué de 5 % selon les estimations de l'Insee (soit quasiment - 3 milliards d'euros), avant de presque retrouver son niveau d'avant-crise à l'été.

Comme dans toutes les phases de récession, la chute des marges d'exploitation lors de la première partie de 2020 a été nettement plus marquée que celle des rémunérations (- 17 milliards), absorbant pour l'essentiel la contraction historique de la valeur ajoutée; le rebond qui s'est manifesté au troisième trimestre les laisse toutefois 15 % en retrait de leur niveau de la fin 2019. **Le taux de marge s'établirait ainsi aux environs de 35 % en moyenne annuelle 2020 en regard de 40 % chaque exercice depuis**

**2015 ; dans le secteur manufacturier (industrie hors énergie), le ratio ressortirait à 30-31 % contre quasiment 37 % précédemment.**

Les comptes nationaux ne déclinent hélas pas l'affectation des revenus primaires (intérêts et dividendes) et secondaires (impôts sur les sociétés) pour l'industrie ; c'est seulement le cas à l'échelle de l'ensemble de l'économie : cette année, le montant de l'amortissement net des entreprises françaises serait négatif à hauteur de 5 % de leur valeur ajoutée, alors qu'il s'inscrivait en territoire positif quasiment chaque exercice depuis le milieu des années quatre-vingt.

### Excédent brut d'exploitation dans le secteur manufacturier



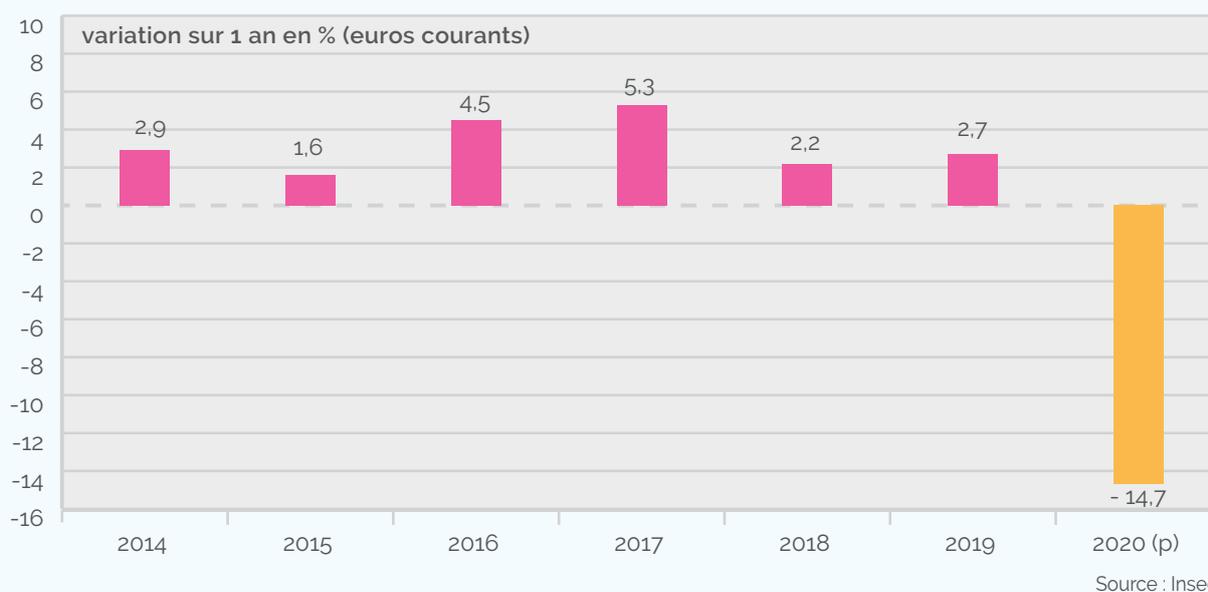
Source : Insee

## Investissement

La crise économique a comme jamais contrarié les projets d'équipement des entreprises françaises : selon un baromètre de Rexecode publié fin avril 2020, près des trois-quarts des dirigeants de PME/TPE indiquaient vouloir procéder à un report ou à une annulation de leurs investissements en 2020. S'il reste élevé, le ratio a été ramené à 60 % fin octobre, période où le niveau d'activité n'avait rien à voir avec celui enregistré six mois auparavant. Dans l'industrie, les chefs d'entreprise interrogés par l'Insee en octobre attendaient une contraction de leurs dépenses d'environ 15 % en valeur en 2020, après une hausse moyenne de 3,7 % les quatre exercices précédents ; ce chiffre, s'il est vérifié, n'est pas si mauvais : **en 2009, année où la chute du PIB avait été trois fois moins prononcée, les investissements avaient diminué d'autant (- 14 %)**. Sans surprise, c'est dans les matériels de transport que ceux-ci seraient le plus réduits (- 24 % en 2020), pour beaucoup sous l'effet du plongeon intervenu dans l'aéronautique. Dans le même temps, ils se replieraient de 7 % à la fois dans l'agro-alimentaire et les biens d'équipement.

À ce stade, les chefs d'entreprise anticipent un rebond modéré pour 2021 (+ 4 %) mais l'incertitude sur le plan sanitaire est telle que ce chiffre apparaît pour le moins fragile : il pourrait être moins favorable compte tenu de la stratégie financière privilégiée par les entreprises (désendettement et renforcement des liquidités), alors que, à l'inverse, la perspective d'un rebond de la demande lorsque la vaccination sera rendue possible d'une part, et, le plan de relance d'autre part, stimuleraient l'investissement.

## Investissement des entreprises industrielles



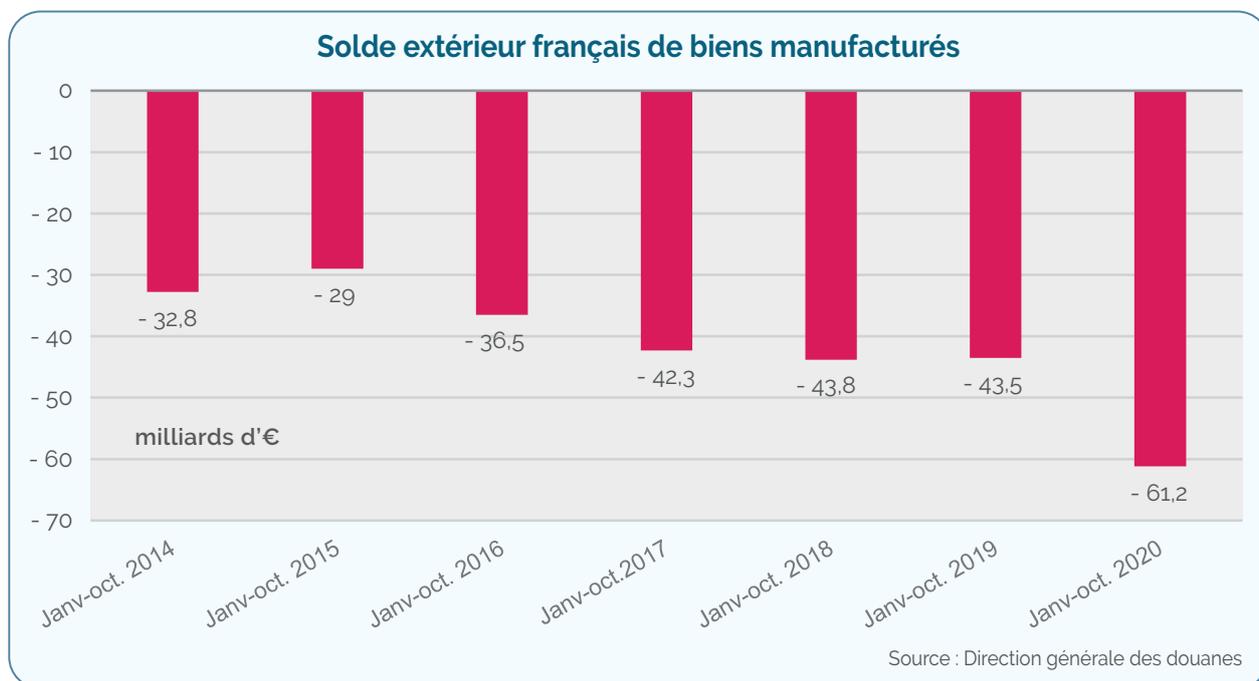
Si l'investissement s'est contracté, les crédits attribués aux entreprises industrielles demeurent en forte hausse: + 15 % en glissement annuel en octobre dernier pour les encours mesurés par la Banque de France. Tirés par la mise en œuvre des prêts garantis par l'État, ils ont en fait alimenté pour partie la trésorerie des entreprises, reflétant clairement un comportement de précaution de leur part dans un contexte sanitaire et donc économique pour le moins incertain. Au 27 novembre, le montant des prêts garantis atteignait un peu plus de 21 milliards d'euros dans l'industrie manufacturière, soit près de 17 % du montant total délivré dans l'ensemble de l'économie.

## Commerce extérieur

Entre février et avril 2020, les exportations françaises de produits manufacturés ont quasiment été réduites de moitié. Si ce mouvement n'a épargné aucun secteur, il a été particulièrement accusé dans les matériels de transport: - 97 % pour la construction automobile et - 70 % pour l'aéronautique et spatial (seulement 3 avions Airbus livrés en avril contre une moyenne mensuelle de 30 en 2019). Parallèlement, les ventes de produits agro-alimentaires ont cédé 18 % alors que celles relevant de la pharmacie n'ont quasiment pas varié. Comme pour les autres indicateurs, une amélioration s'est opérée ces derniers mois mais, au total, entre les dix premiers mois de 2019 et de 2020, les exportations de biens manufacturés ont diminué de près de 19 %. **La baisse de la demande des pays hors de l'Union européenne a même été plus significative, notamment en raison d'une contraction d'environ 25 % de celle en provenance des États-Unis (notre deuxième client) et de l'Asie.**

La correction pour les importations de biens manufacturés a été moindre: - 13 % sur un an en janvier-octobre 2020. Il est vrai que les achats de produits liés à la lutte contre la pandémie comme les réactifs de diagnostic ou de laboratoire, les masques et les produits immunologiques – exonérés de tout droit de douane – ont explosé au printemps (ils représentaient 6 % des approvisionnements de notre pays en 2019), affichant une hausse annuelle d'environ 60 % selon la Direction générale des douanes. De surcroît, les importations ont moins reculé que les exportations pour certaines familles de produits (agro-alimentaire, construction automobile, textile, parfums...). Au total, le déficit extérieur de biens manufacturés est ressorti à 61 milliards d'euros lors des dix premiers mois de l'exercice en passe de s'achever, en regard de 50 milliards pour toute l'année 2019 comme pour 2018. Par ailleurs, à 5,6 milliards d'euros, l'excédent de la balance des services mesuré par la Banque de France a été divisé par trois par rapport à la même période de 2019, près de la moitié s'expliquant par la réduction du surplus du poste des voyages.

Au total, le déficit de la balance des paiements courants (agrégation du solde des biens, des services, des revenus primaires comme les investissements directs et les salaires des travailleurs transfrontaliers, et, des revenus de transfert) devrait s'élever à environ 50 milliards d'euros en 2020, représentant 2,2 % du PIB après 0,7 % l'exercice passé. Ce mouvement vient affaiblir la position extérieure de notre pays, déjà très fragilisée avant le déclenchement de la crise sanitaire.



## Marché du travail

Les flux de recrutements hors intérim dans l'industrie ont amorcé un repli dès la mi-mars, avant de plonger de 78 000 au second trimestre, soit de 37 % par rapport au premier. La correction pour les CDI a été équivalente à celle pour les CDD, avant qu'un rebond marqué n'intervienne ensuite. De leur côté, les flux d'intérim se sont également violemment retournés (- 53 % entre février et avril) puis ont rebondi nettement dans toutes les régions de France sans exception : pour autant, le stock d'intérimaires dans l'industrie s'élevait à 242 000 à la fin du mois de septembre dernier selon le ministère du Travail, soit environ 40 000 de moins qu'au début 2020.

Au total, fin septembre, le nombre de salariés y compris intérim dans l'industrie était inférieur de 83 000 à celui de la fin 2019. Près d'un quart de ce mouvement est expliqué par la diminution des effectifs dans le secteur des produits métalliques (sidérurgie, fonderie, usinage), alors que ceux-ci représentent moins de 12 % des effectifs de l'industrie. Environ 15 000 destructions nettes de postes sont intervenues dans les biens d'équipement d'une part et dans les matériels de transport de l'autre, de sorte que le recul dans la branche de la métallurgie s'établit à près de 57 000 (codes CH à CM de la nomenclature d'activités).

**Selon les estimations de l'Insee dévoilées le 16 décembre, les effectifs industriels s'éroderaient de 13 000 au quatrième trimestre 2020. La perte sur un an approcherait donc les 100 000, s'établissant à 2,8 % ; la baisse serait en regard de 4 % dans les services marchands et de 0,7 % dans la construction.**

## Effectifs salariés dans l'industrie y compris intérim

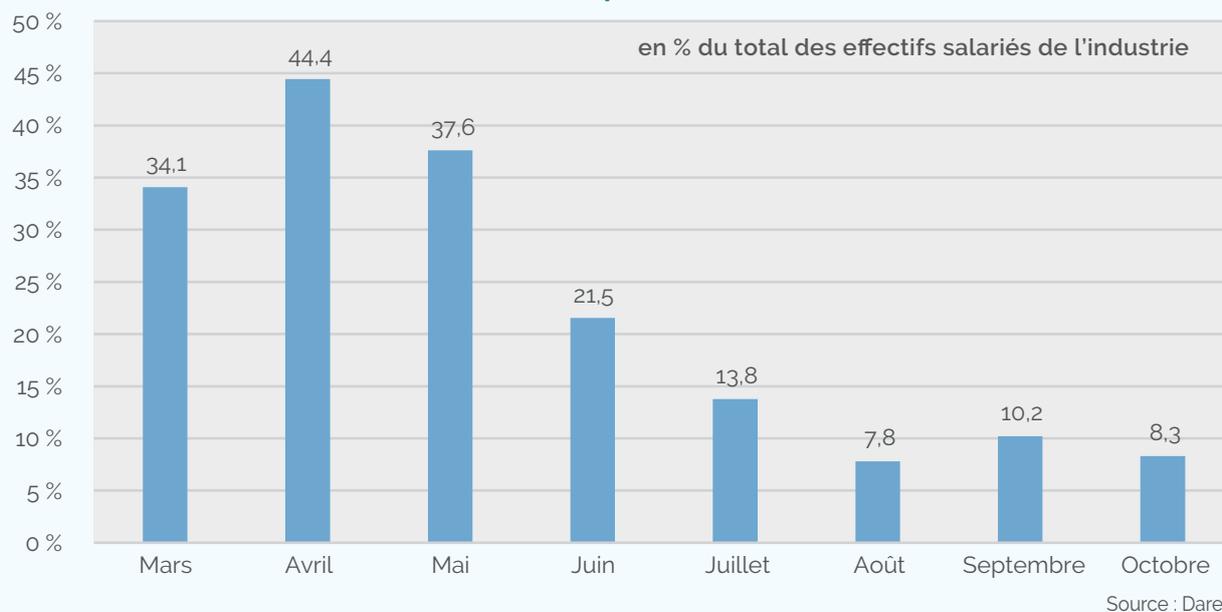
	Nombre de salariés à la fin du T3 2020	Écart par rapport à la fin 2019
<b>Énergie</b>	<b>399 375</b>	<b>- 2 250</b>
<b>Agro-alimentaire</b>	<b>646 826</b>	<b>- 2 204</b>
<b>Raffinage</b>	<b>9 338</b>	<b>- 249</b>
<b>Biens d'équipement</b>	<b>438 203</b>	<b>- 14 838</b>
<i>Informatique-électronique</i>	<i>138 765</i>	<i>- 3 081</i>
<i>Équip. électriques</i>	<i>113 890</i>	<i>- 4 386</i>
<i>Mécanique</i>	<i>185 548</i>	<i>- 7 371</i>
<b>Matériels de transport*</b>	<b>367 886</b>	<b>- 15 778</b>
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>1 504 251</b>	<b>- 47 358</b>
<i>Textile</i>	<i>109 155</i>	<i>- 4 777</i>
<i>Bois-papier</i>	<i>179 425</i>	<i>- 5 415</i>
<i>Chimie</i>	<i>155 889</i>	<i>- 2 132</i>
<i>Pharmacie</i>	<i>89 193</i>	<i>7</i>
<i>Caoutchouc-plastique</i>	<i>281 540</i>	<i>- 9 078</i>
<i>Produits métalliques</i>	<i>393 233</i>	<i>- 19 178</i>
<i>Autres (dont réparation)</i>	<i>295 616</i>	<i>- 7 086</i>
<b>TOTAL INDUSTRIE</b>	<b>3 365 881</b>	<b>- 82 678</b>

\* La distinction entre automobile et autres matériels de transport n'est pas connue

Source : Dares

Les évolutions des embauches et le recours inédit à l'activité partielle sont apparus comme la principale variable d'ajustement de l'emploi en mars-avril derniers, le second permettant de préserver les revenus des Français qui, d'après l'Insee, resterait stable en moyenne annuelle 2020. Le nombre de salariés de l'industrie placés effectivement en activité partielle a atteint près de 250 000 en octobre selon le dernier relevé effectué par le ministère du Travail, après un peu plus de 300 000 au mois de septembre. Pour mémoire, ils étaient 1,33 million en avril, de sorte que plus de 40 % des effectifs du secteur avaient été concernés par le dispositif. **Compte tenu d'un nombre d'heures chômées qui s'est établi à 11 millions (soit environ 43 heures par salarié en moyenne dans le mois), ce sont un peu plus de 72 000 salariés travaillant à temps plein qui ont été placés en activité partielle en octobre.** Les matériels de transport concentrent 27 % des effectifs de l'industrie placés en activité partielle, alors que le stock total de salariés de ce secteur ne représente que 12 %. Au total, 16 % des salariés de l'ensemble de l'économie placés dans cette situation exercent dans l'industrie; en regard, l'hébergement-restauration et les services administratifs et techniques (y compris agences de voyage, organisation de salons, agences de publicité, etc.) en réunissent à eux deux 46 %.

### Poids des effectifs en activité partielle dans l'industrie en 2020



Les confinements ont favorisé la montée en puissance du télétravail. Un cinquième des salariés de l'industrie a travaillé à distance à la fin du mois d'avril 2020, selon l'enquête « Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre » menée à un rythme mensuel par le ministère du Travail auprès de 38 000 établissements de plus de dix salariés. Le ratio a ensuite progressivement reflué, avant de rebondir à la rentrée et plus encore fin octobre, le second confinement devant s'appliquer le 30 du même mois : 19 % des salariés de l'énergie connaissaient cette situation, tout comme dans les biens d'équipement et les matériels de transport (ces statistiques ne sont cependant pas déclinées par métier, ce qui aurait à l'évidence un sens puisque la présence physique pour les métiers de production a sans nul doute été plus significative que pour d'autres métiers). Dans certains secteurs, jusqu'à 30 % des personnes ont été en télétravail à minima trois jours par semaine. Par ailleurs enfin révèle l'enquête, la moitié des salariés de l'industrie exerce dans une entreprise considérant que les mesures de protection sanitaire réduisent la productivité horaire ou augmentent les coûts de production, résultat peu éloigné de celui enregistré pour l'ensemble de l'économie.